

ANNULATION DE COMMANDE
Code de la consommation art. L. 221-5

Conditions :

- * compléter et signer ce formulaire
- * l'envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception**
- * utiliser l'adresse figurant à l'article 1
- * l'expédier au plus tard le quatorzième jour à partir du jour de la commande ou, si ce délai expire normalement un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le premier jour ouvrable suivant.**

Je soussigné, déclare annuler la commande ci-après :

* Nature de la marchandise ou du service commandé :.....
.....

* Date de la commande :.....

* Date de réception de la commande :

* Nom du Client :
.....

* Adresse du Client :
.....
.....

Signature du Client :